



No de résolution

Procès-verbal du conseil municipal de la
Ville de Lebel-sur-Quévillon

SÉANCE ORDINAIRE
MERCREDI 12 AVRIL 2023 À 20 H

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lebel-sur-Quévillon, tenue le mercredi 12 avril 2023 à 20 h, au lieu habituel des délibérations et par vidéoconférence sous la présidence de M. Guy Lafrenière, maire.

Présences :

Mme la conseillère Linda Audet
Mme la conseillère Violaine Audet

Absences :

M. le conseiller Denis Lemoyne
M. le conseiller Pierre-Yves Baril
M. le conseiller Charles Goyer
M. le conseiller Marc Blain

Est également présente :

Mme Anne Audet, greffière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 h 30, le défaut de quorum est constaté et, conformément à l'article 327 de la *Loi sur les cités et villes*, les membres du conseil présents ajournent la séance au 18 avril 2023 à 20 h 30.

Je soussigné, Guy Lafrenière, maire donne mon assentiment et appose ma signature à l'avis d'ajournement contenu dans ce procès-verbal, ce 13^e jour du mois d'avril 2023.

Guy Lafrenière, maire

Anne Audet, greffière